Compte-rendu du conseil d'école du 24 février 2015

Etaient présents:

Mairie:

Mme Blouin Muriel (adjointe chargée des affaires scolaires).

Enseignantes:

Mme Guyomard Claude, Mme Guyomard Rachel, Mme Denés Cathy, Mme Barillot Claudie, Mme Le Roux Marie-Christine, Mme Houart Anne-Sophie, Mme Riaux Marie-Joëlle.

Atsems:

Mmes Debiagi Sandra et Roux Valérie.

- Représentants des parents d'élèves :

Titulaires: M. Favreau (GS), Mme André (MS/GS), M. Faccini (MS), M.Condy (PS/MS),

Suppléants: M. Duros, Mme Boudier-Aebischer, Mme Guerrier, M. Seube.

Etaient excusés:

Mr Gaudin (Maire de Pont-Péan),

Mme Le Sommier, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme Mordel et Mr Durand (parents en classe de TPS/PS).

1. Désignation d'un secrétaire de séance et tour de table

Mme DENES accepte d'être secrétaire.

2. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 13/11/14

Le procès verbal du précédent conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

3. Bugdet 2015

Mme RIAUX remercie la municipalité pour la dotation de crédits pour les fournitures scolaires et le petit équipement pédagogique. Les demandes de l'école ont été intégralement prises en compte ce qui permettra aux différentes classes de fonctionner dans de très bonnes conditions.

Elle ajoute que le budget investissement n'a pas encore été discuté en conseil municipal. Ce point sera donc traité lors du 3^{ème} conseil d'école.

Mme Blouin précise que le budget de fonctionnement ne pourra pas être augmenté l'an prochain. La municipalité demande en effet à tous les services de faire un effort financier afin que la commune puisse équilibrer son budget.

4. <u>Bilan intermédiaire de actions pédagogiques 2014 / 2015 du projet d'école Les rencontres USEP</u> se poursuivent. Il reste :

- la rencontre jeux collectifs pour les 2 classes de TPS/PS le 25 février
- la rencontre athlétisme à Bruz le 04 mars pour les GS de Mme Guyomard C.
- la randonnée pédestre à Bourgbarré le 9 avril pour les MS de Mme DENES
- la rencontre orientation à Noyal Chatillon le 12 mai pour les MS/GS de Mme Guyomard R.

Après les fêtes de Noël, le travail du **projet d'école sur le jardin** a repris dans toutes les classes. Ce thème fédérateur va trouver sa pleine expression dans les mois à venir avec le réveil de la nature.

Le spectacle initialement prévu « Hum des légumes » n'a finalement pas été retenu (ce spectacle comportait une dégustation finale difficile à mettre en place en si peu de temps pour les 161 élèves de l'école....).

Par contre, différents partenariats ont été mis en place avec les structures FENICAT, les jardins Rocambole et l'escargotier de Corps Nuds.

Pour Fénicat, les ateliers seront orientés sur la découverte du cheval pour les plus grands et sur des ateliers « nature » pour les plus jeunes (les petites bêtes du jardin, etc.).

Les TPS/PS ne se déplaceront que sur une matinée alors que les MS et GS bénéficieront de deux demi-journées.

DATEs	MATIN	A.MIDI
12.03.2015	Nature - PS/ MS de Mme Barillot	Poney - GS de Mme C. Guyomard
10.03.2015	Nature + Poney –	Nature + Poney –
	MS/GS de Mme R. Guyomard	MS/GS de Mme R. Guyomard
04.05.2015	Nature + Poney –	Nature + Poney –
	MS de Mme Denes	MS de Mme Denes
05.05.2015	Nature - TPS/PS de Mme Le Roux	Poney - MS de Mme Barillot
02.06.2015	Nature - TPS/PS	Poney - GS de Mme C. Guyomard
	de Mmes Houard et Riaux	

Les dates des différentes sorties Fénicat sont les suivantes :

Les visites de l'escargotier seront couplées avec les ateliers des jardins Rocambole : le matin escargotier et l'après-midi les jardins.

L'escargotier propose différents ateliers de découverte de cet animal ainsi qu'une visite de l'élevage.

Les ateliers des jardins Rocambole feront suite à ceux programmés en début d'année (par exemple avec un travail sur le jardin sonore, sur les plantes aromatiques etc.)

ESCARGOTIER + ROCAMBOLE (journée complète)

DATES	
01.06.2015	MS/GS de Mme R. Guyomard
04.06.2015	MS de Mme Denes
08.06.2015	PS/ MS de Mme Barillot
09.06.2015	GS de Mme C. Guyomard
11.06.2015	TPS/PS de Mmes Houard et Riaux
16.06.2015	TPS/PS de Mme Le Roux

Le projet arbre: L'école et la mairie de Pont-Péan ont été contactées par le comité local du Crédit Agricole. Ce dernier propose en effet, chaque année, à une école de son secteur de financer des plantations d'arbres au sein de l'école. Cette année, l'école maternelle a été choisie et les deux classes de GS et MS/GS vont participer à ce projet. Le 6 mars après-midi trois arbres fruitiers seront plantés dans la cour (2 pommiers et un poirier). Un pépiniériste et des jardiniers bénévoles aideront les élèves à réaliser ces plantations. Par ailleurs, chaque élève repartira avec un plant aromatique à emporter à la maison. Le crédit agricole tient à ce que ces plants aillent dans les familles.

Les parents d'élèves proposent qu'il soit demandé aux élèves de rapporter ces plants le lendemain à l'école pour qu'ils soient utilisés dans le cadre du projet jardin de l'école.

M. Favreau répond à la demande des enseignantes concernant un budget versé sur le compte de l'OCCE afin de subvenir aux dépenses du projet jardin de toutes les classes. M. Favreau propose de verser 600€ (soit 100€ par classe) dans un premier temps avec la possibilité d'une rallonge de 50€ par classe.

Mme Blouin présente le projet éco-pâturages de la commune (entretien des espaces verts par des bêtes, en l'occurrence des moutons). La ferme retenue (Millegoules) propose de faire des démonstrations pour les écoles (par exemple tonte des moutons, mini-ferme lors de la fête de l'école).

5. <u>Mise en route du PPMS</u>

Le PPMS (Plan particulier de mise en sureté) est maintenant rédigé. Pour la maternelle, il reste encore à définir la répartition des rôles de chaque adulte en cas d'alerte. Un temps est également prévu la semaine prochaine pour le présenter aux ATSEMS. Un exercice de confinement aura lieu le 19 mars. Les familles vont être informées de la mise en place de ce PPMS ainsi que de la date de l'exercice de confinement. Mme Riaux et Mr Dham doivent rédiger ensemble, en fin de semaine, le mot d'information aux familles. M. Favreau propose que les familles n'en parlent pas aux enfants afin de ne pas les affoler inutilement.

6. Le règlement intérieur

A la demande des parents d'élèves, le conseil d'école est amené à réfléchir sur une phrase de l'article 8 du règlement intérieur : **Les tétines sont interdites.**Chaque partie présente au conseil est invitée à s'exprimer sur ce sujet.

Les atsems ont vécu les 2 situations (avant l'interdiction de la tétine et maintenant). En majorité elles sont contre le retour de la tétine (soucis d'hygiène, difficulté à gérer le nombre de tétines au moment du réveil).

En réponse aux questions des parents, les enseignants précisent qu'il y a quelques années jusqu'à ¾ des élèves d'une classe de MS avaient encore une tétine à la sieste. Les débats ont été riches et les différents points de vue ont été présentés et entendus. L'article 8 est donc ensuite soumis au vote.

Les quatre propositions soumises à vote sont les suivantes :

- 1- L'article 8 n'est pas modifié ; la phrase "La tétine est interdite à l'école" est conservée.
- 2- L'article 8 est modifié de la sorte : la phrase "La tétine est interdite à l'école" est supprimée.
- 3- L'article 8 est modifié de la sorte : la phrase « la tétine est interdite à l'école » est remplacée par « la tétine pourra être tolérée uniquement sur le temps de sieste et devra être abandonnée avant la fin de la 1ère année de scolarisation. »
- 4- L'article 8 est modifié de la sorte : la phrase "La tétine est interdite à l'école" est remplacée par "La tétine pourra être tolérée uniquement sur le temps de sieste mais devra être progressivement abandonnée lors de la première période scolaire (c'est à dire au plus tard au retour des vacances qui suivent la première scolarisation (Toussaint, ou Noël ou Février).

Pour ce vote, les deux parents titulaires absents sont remplacés par Mme Guerrier et Mme Boudier-Aebischer.

Proposition 1: 1 voix Proposition 2: 0 voix Proposition 3: 0 voix Proposition 4: 12 voix

Mme Blouin ne prend pas part au vote.

7. <u>Les travaux et le parking allée de l'école</u>

Mme Riaux fait remarquer que l'allée des écoles est très dangereuse car souvent encombrée de camions de matériels qui reculent pour livrer le chantier de construction. Mme Blouin précise qu'un arrêté municipal en a interdit l'accès mais que la route ne peut pas être barrée en raison des riverains. Mme Riaux ajoute que plusieurs des élèves de l'école l'élémentaire empruntent seuls et à pieds cet accès.

Mme Riaux demande si le haut du parking pourrait, à l'issue des travaux, être réservé aux personnels de l'école. Mme Blouin pense que cela ne serait pas respecté mais elle précise qu'elle va demander un arrêté municipal pour réserver la rue uniquement aux riverains et au personnel de l'école.

Les parents relèvent l'incivilité de certains parents qui roulent trop vite dans le parking du haut, au niveau de la salle de sports, et qui se garent n'importe où. Ils se demandent si une information pourrait être faite auprès des familles.

8. Questions diverses

Mme Riaux présente les prévisions d'effectifs : A date du 24 février, il y a 34 inscriptions (ou prévisions d'inscriptions) en PS et 6 en TPS mais les inscriptions ne débutent que seulement à cette période.

La commission éducation s'est réunie le 27 janvier dernier : elle a essentiellement abordé le sujet des travaux d'agrandissement du restaurant scolaire (travaux qui vont débuter cet été jusqu'au mois de mars 2016 environ), ainsi que ceux de réfection des toilettes de l'école et du centre de loisirs qui auront lieu pendant l'été prochain.

Le projet passerelle: Une convention signée entre la mairie et l'école afin d'institutionnaliser ce partenariat entre l'espace petite enfance et les classes de TPS/PS.

Le site internet : il est en cours de rédaction. Son adresse est : http://www.ecole-maternelle-pontpean.ac-rennes.fr

Mme Blouin informe qu'un audit énergétique sera fait courant avril à l'école ainsi qu'au complexe sportif.

M. Favreau précise que la fête de l'école aura lieu le vendredi 26 juin 2015.

La séance est levée à 20h.

Prochain conseil d'école : le mardi 09 juin 2015.

La directrice, Marie-Joëlle Riaux

H.